

Bureau Fédéral

Vendredi 12 mai 2017 à Aix en Provence

Présents : Jean-Pierre SIUTAT – Président.

Mmes Nathalie LESDEMA et Stéphanie PIOGER

MM. Thierry BALESTRIERE, Pierre DEPETRIS, Jean-Pierre HUNCKLER, René KIRSCH, Paul MERLIOT, Gérald NIVELON et Yannick OLIVIER

Invités : Mmes Marie-Hélène LAFFANOUR (Présidente du Comité du Var), Anne LUCIANI (Présidente de la Ligue de Corse) et Frédérique PRUDHOMME (Présidente du Comité des Bouches du Rhône)
MM. Jean BELLUCCI (Président du Comité du Vaucluse), Jean-Pierre BRUYERE (Président de la Ligue de Provence), Nicolas CALONE (Président du Comité des Alpes du Sud), Patrick COLLETTE (Président de la Ligue de Côte d'Azur), Yves CRESPIN (Président du Comité des Alpes-Maritimes), Stéphane KROEMER et Michel MARGUERY

Excusés : Mme Cathy GISCOU

MM. Christian AUGER, Alain BERAL, Philippe LEGNAME et Alain SALMON.

Assistent : Mmes Béatrice HEINRICH, Amélie MOINE et Léa DUMAS.

MM. Raymond BAURIAUD, Patrick BEESLEY (DTN), Jacques COMMERES, Alain CONTENTSOUX, Sébastien DIOT, Jean-Philippe GAUDICHAU et Gilles THOMAS.

Numéro d'annexe	Intitulé d'annexe
1	2017-05-12 BF Charte des officiels V2 MMY 2eme version
2	2017-05-12 BF 0 - CCN - Projets de fusion des LR V1 MLD
3	2017-05-10 0 - CCN - Résolutions AGO et AGE V3 MLD
4	2017-05-12 BF 4 CDT proposition attribution compléments aides fédérales V3pco
5	2017-05-05 4 DJT Proposition aides fédérales aux territoires VFIN (3)
6	2017-05-12- BF 4- CFE
7	2017-05-12 BF 4 CDC renouvellements CTC
7bis	2017-05-12 BF 4 CDC Attente renouvellements CTC
7ter	2017-05-12 BF 4 CDC Collaborations Territoriales 2017 VFIN
8	2017-05-12 BF 4 CDCI lauréates TFSTLT V1pco
9	2017-05-12 BF 4-CDCI lauréats label citoyen V1 pco
10	2017-05-12 Bureau fédéral Aix DTN
11	2017-05-12 BF 2-CFO Aptitudes des officiels VFIN SKR
12	2017-05-12 BF 2-DFE-DIRIGEANTS - CAMPUS FFBB - REG - CARREFOURS ECHANGES – VFIN
13	2017-05-12 Présentation BFV2
14	2017-05-12 BF 6 Règlement Disciplinaire V6
15	2017-05-12 BF BPT CGB Licence
16	2017-05-12 BF Présentation SG V1 TBE
17	2017-05-12 1-HN BF Point général VFIN

1. Ouverture par le Président

Jean Pierre SIUTAT souhaite la bienvenue aux participants et remercie la Ligue de Provence de recevoir ce Bureau Fédéral. Il souligne la réussite de la fusion entre les comités des Alpes de Haute-Provence et des Hautes-Alpes.

Les membres du Bureau et les invités se présentent tour à tour.

Jean-Pierre BRUYERE est ravi d'organiser cette réunion et remet le Trophée de l'amitié à Jean-Pierre SIUTAT.

Le Président le remercie pour cette attention et ajoute que la Fédération souhaite organiser 2 ou 3 Bureaux Fédéraux décentralisés par an afin de permettre aux structures d'être témoins des débats.

Jean-Pierre SIUTAT signale que le record du nombre de licenciés a de nouveau été battu. En effet il est actuellement de 660 223 dont environ 100 000 licences Contact. Il informe l'assemblée qu'il a été réélu au sein du Comité National Olympique et précise que Denis MASSEGLIA a été réélu Président du CNOSF.

2. Présidence

a. Point à l'international

Jean-Pierre SIUTAT fait un point rapide sur le Bureau Central et le congrès de la FIBA organisés à Hong-Kong auxquels il a participé. Il signale qu'il y a une réelle volonté de la FIBA d'intégrer le 3x3 aux Jeux Olympiques. Il rappelle que le Comité International Olympique tend à réduire ou maintenir le nombre d'athlètes et encadrants participant aux Jeux.

Nous devons également nous poser la question d'un développement contrôlé du 3x3 qui ne devra pas nuire à la pratique traditionnelle du 5x5 en clubs.

i. Coupe du Monde 2019

Jean-Pierre SIUTAT ajoute qu'il s'est rendu à Guangzhou pour le tirage de la Coupe du Monde 2019. Il informe les membres de Bureau que la France est dans le groupe de la Russie, la Belgique et une quatrième équipe qui sera connue à l'issue des phases de qualifications du groupe B. Il précise que la qualification à cette Coupe du Monde est vitale car elle est qualificative pour les Jeux Olympiques. Cela ne sera pas simple, notamment avec la mise en place des fenêtres de qualification qui nous privent de nos joueurs évoluant en NBA mais peut-être des joueurs évoluant en EuroLeague et EuroCup.

Concernant les matches de qualification qui se dérouleront en France, il précise que la Fédération sera le maître d'œuvre de l'organisation de ces rencontres, en association avec un club professionnel local s'il y en a un et la Ligue Régionale, voire le Comité. Les Ligues, à l'échelle des nouvelles régions, seront sollicitées. Il rappelle que le cahier des charges FIBA est très lourd, ce qui explique l'implication de la Fédération.

Il ajoute que des conférences téléphoniques sont déjà prévues avec les 3 sites pressentis pour organiser les 3 premières rencontres. Ces sites doivent permettre de bons résultats au niveau de la billetterie, des conditions d'accueil du niveau de ce qui est demandé par la FIBA, la proximité d'aéroports internationaux.

ii. Tenue des joueuses

Jean-Pierre SIUTAT informe que la FIBA a décidé d'accepter le port d'équipements masquant certaines parties du corps non couvertes par les tenues actuelles. Les textes d'application n'ayant pas encore été rédigés et validés par le Comité Exécutif de la FIBA, il convient d'appliquer l'actuel Règlement officiel FIBA en attendant l'adoption d'un nouveau Règlement qui s'imposera à la Fédération sans qu'il soit nécessaire de modifier nos règlements.

Il souhaite donc saisir la FIBA afin de connaître les modalités et un calendrier précis ; dès connaissance, un courrier d'information sera adressé aux structures et aux clubs. Il demande également que le Service Juridique prépare une réponse pour les individuels qui questionneraient la Fédération à ce sujet.

b. Convention FFBB / LNB

Jean-Pierre SIUTAT rappelle que le Comité Directeur et l'Assemblée Générale consultée à distance ont souhaité prolonger la convention qui lie la Fédération à la LNB, lui déléguant l'organisation des compétitions PRO A et PRO B, jusque fin décembre 2017. Cela permettra de laisser le temps d'écrire la nouvelle Convention.

c. Charte des officiels

Michel MARGUERY rappelle les dispositions qui ont été validées lors du Comité Directeur des 7 et 8 avril (voir l'Annexe 1). Il précise que celle concernant le passage à 5 points de crédits à partir de 8 matches et 15 points à partir de 15 matches et autant de points que de matches réalisés ensuite ne pourra être mise en place qu'à compter de la saison 2018-2019 (du fait d'un développement de FBI nécessaire).

i. Nouvelles dispositions

Il propose ensuite de nouvelles dispositions (Voir l'Annexe 1).

Un débat s'engage.

Le Bureau Fédéral souhaite une uniformité de la Charte. De plus, le Bureau considère que la V1 de la Charte n'a pas encore pu être évaluée et stabilisée.

Le Bureau décide de maintenir la version 1 afin de laisser le temps aux clubs et aux structures de se l'approprier.

Il décide également de proposer une version 1bis dans laquelle est ajoutée la proposition concernant la mise en place de paires d'arbitres clubs.

ii. Appréciation d'un projet régional dérogatoire sur les dispositions nationales

Le Bureau décide de laisser jusqu'au 9 juin pour déterminer comment seront appliquées les demandes de dérogations territoriales exprimées par les Territoires.

d. Indemnités d'arbitrage – Situation du Comité 26 / 07

Jean-Pierre SIUTAT rappelle que la Fédération a écrit un courrier aux clubs du CD26/07 afin de les informer de la situation.

Il ajoute qu'un cabinet indépendant sera prochainement désigné afin de mener l'audit financier.

e. Réforme territoriale

i. Compte-rendu des soutenances des CCR

Jean-Pierre SIUTAT présente le calendrier 2016-2017 et les comptes rendus des soutenances CCR (voir l'Annexe 2). Il précise que ce calendrier a été fait avant tout à l'attention de la Directrice des Sports.

Il remercie les membres du CCN et les Présidents de Ligues pour le travail fourni.

Il présente ensuite les projets de chaque future Ligue. Il souligne la qualité des dossiers présentés par les Hauts de France et l'Occitanie.

ii. Compte-rendu de la réunion avec la Directrice des Sports

Jean-Pierre SIUTAT signale que le rendez-vous a dû être annulé par la Directrice, un point a donc été fait par téléphone. Il en ressort qu'elle a une bonne image de la Fédération et est satisfaite de la méthode employée : mise en place du Fonds d'Aide à la Réforme Territoriale, organisation des oraux, professionnalisation des structures. Elle pourrait accepter les dates de fusion proposées pour 2018 et, si validation par le ministre, elle pourra rédiger un courrier aux DRJS dans ce sens. Les fusions proposées en 2020 lui posent plus de problème, par pour la dérogation au Code du Sport mais pour le financement par le CNDS. Un rendez-vous est organisé le 16 mai prochain.

iii. Suite des travaux

Jean-Pierre SIUTAT présente ensuite les résolutions à adopter lors des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires des Ligues (voir l'Annexe 3).

3. Délégation Jeunesse & Territoires

a. Point général

Sébastien DIOT excuse Cathy GISCOU actuellement en déplacement en zone Guymargua. Il signale que Gilles MALECOT s'est rendu en Guadeloupe et en Martinique afin d'assurer le suivi des projets des Ligues. Les présidents de ces structures sont très satisfaits du travail effectué lors de sa venue. En revanche, le déplacement organisé en Guyane, à la demande de la Ligue, a dû être annulé suite aux récents évènements.

Il ajoute que cette année a eu lieu la 10^{ème} édition du Challenge Benjamin(e)s lors duquel les vainqueurs des précédentes éditions étaient présents.

Il annonce qu'un travail important a été réalisé sur le suivi des Coopérations Territoriales de Clubs existantes et sur l'étude des demandes d'homologation des CTC.

b. Commission Démarche Territoriale – S. DIOT

i. Complément d'aides aux structures

Sébastien DIOT fait part au Bureau d'une proposition d'attribution d'aide Fédérale suite à une demande reçue du CD32 (voir l'Annexe 4).

Validation du Bureau Fédéral

Il expose ensuite une proposition d'aide fédérale aux territoires (voir l'Annexe 5).

c. Commission Fédérale Equipements

i. Retour sur l'Accompagnement et la Formation Equipement

Jean-Pierre BRUYERE fait un retour sur l'accompagnement et la formation des Commissions Départementales Equipements (voir l'Annexe 6).

ii. Point sur la situation des dérogations de salle

Il fait ensuite un point sur les dérogations de salle (voir la suite de l'Annexe 6). Il propose qu'en cas de non réponse des clubs au courrier recommandé leur signifiant le terme de la dérogation qui leur avait été accordée par la Commission Salles et Terrains.

Un courrier signé du Président leur sera également adressé afin de les inviter à se mettre en conformité dans les plus brefs délais. Les clubs ne répondant pas aux conditions minimales d'engagement dans lesdites divisions pourront faire l'objet d'un refus d'engagement par la commission compétente

Validation de la proposition par le Bureau Fédéral

Un tableau récapitulatif des clubs n'ayant pas fourni de réponse sera transmis à Jean-Pierre SIUTAT.

iii. Point de situation équipement Outre-Mer

Jean-Pierre BRUYERE avise le Bureau de la situation des équipements en Outre-Mer (voir la suite de l'Annexe 6).

Le Bureau souhaite que le pôle Jeunesse et Territoires adresse un courrier d'information et de demande d'aide financière au Ministère de la Jeunesse et des Sports ainsi qu'à l'ANDES

d. Commission Démarche Clubs

i. Homologation des Coopérations Territoriales de Clubs

Pierre DEPETRIS présente les projets de dissolutions, renouvellements et créations des diverses collaborations territoriales (voir les Annexes 7, 7bis et 7ter).

Les créations, modifications et renouvellements de CTC sont homologuées pour les dossiers complets. Les dossiers incomplets sont homologués sous réserve de transmission des informations manquantes à la commission.

Les créations et renouvellements d'unions seront présentés au Bureau Fédéral du 9 juin et les dissolutions d'Unions le 30 juin.

L'ensemble de ces dossiers de Coopérations entre clubs feront l'objet d'une réunion de concertation entre la commission Démarche clubs, la DAJI et la Commission des Compétitions en amont de ces bureaux lors desquels les dossiers non finalisés seront réétudiés.

e. Commission Démarche Citoyenne – G. NIVELON

i. Attribution des Labels et Concours FFBB Citoyen et Trophées FSTLT

Gérald NIVELON propose la liste des lauréates du Trophées Femmes Sur Tous les Terrains (voir l'Annexe 8).

Validation des propositions par le Bureau Fédéral

Il expose ensuite les propositions de lauréats pour le Label FFBB Citoyen (Voir l'Annexe 9)

Validation des propositions par le Bureau Fédéral

Le Bureau Fédéral souhaite qu'un travail soit effectué avec la LFB afin de voir comment les clubs féminins pourraient s'approprier la démarche citoyenne.

ii. Présentation de l'application FFBB Citoyen

Gérald NIVELON présente ensuite l'application FFBB Citoyen. Il s'agit d'un jeu abordant les thèmes des incivilités et des réactions que les joueurs doivent adopter face à elles. Cette application sera testée sur plusieurs Camps Basket cet été. Elle pourra ensuite être utilisée lors des Fêtes du Minibasket, sur les Centres Génération Basket ou par les clubs.

iii. Etoilisation des clubs - Finalisation des principes

Jean-Pierre SIUTAT informe les membres du Bureau que les principes d'étoilisation des clubs seront abordés lors d'une prochaine réunion du Bureau. Il souhaite que cela permette de valoriser le travail des clubs qui ont une filière U15 et U18 Elite.

4. Direction Technique

Patrick BEESLEY expose les dates des tournois des équipes de France jeunes qui se dérouleront en France (voir l'Annexe 10) et il précise qu'il est de plus en plus difficile de trouver des organisateurs.

Il présente ensuite le concept de Team France (voir la suite de l'Annexe 10).

Il rappelle également le nouveau système de compétition de la FIBA (voir la suite de l'Annexe 10) : une première série de fenêtres de matchs qualificatifs à la Coupe du Monde 2019 se dérouleront en novembre 2017, février et juin 2018, la seconde fenêtre se déroulera en septembre et novembre 2018 et février 2019.

Raymond BAURIAUD présente l'aspect marketing et communication du Team France. Il s'agit de donner à ces 37 joueurs un sentiment d'appartenance fort au Team France, de manière à ce que, s'ils ne participent pas aux rencontres, ils puissent relayer les opérations de communication. Une dotation de bienvenue pourra leur être envoyée et un site internet dédié au groupe sera mis en ligne.

Concernant l'organisation des rencontres de qualification, la Fédération en sera maître d'œuvre afin de garantir une identification identique d'une rencontre à l'autre. La billetterie sera centralisée ainsi que les charges. Tout sera géré par le CO. Nécessité d'avoir de grandes salles.

Patrick BEESLEY informe ensuite le Bureau qu'une partie de l'Equipe de France Sénior Féminine est actuellement réunie à l'INSEP afin de passer les tests médicaux.

Il rappelle que la France organisera cette année le Championnat d'Europe U16F et la Coupe du Monde Senior de 3x3.

5. Délégation Marque

Jean-Pierre HUNCKLER et Raymond BAURIAUD annoncent que les Finales de la Coupe de France ont été un véritable succès. Il remercie l'ensemble des bénévoles pour leur travail. Il confirme que les prochaines éditions seront organisées selon la même formule les vendredi et samedi. Réservation est faite pour le 21 avril 2018. Il faudra réduire légèrement la durée du Challenge Benjamins.

Il souhaite que les rencontres en Ile de France soient gelées en Ile de France sur ce week-end.

Validation de cette proposition par le Bureau Fédéral

De plus, il demande qu'un travail soit effectué avec la LNB afin de créer un véritable évènement en province autour d'un plateau ¼ et ½ de Coupe de France.

6. Délégation Formation & Emploi (Ch. AUGER) - (14h30 – 16h00)

- a. Commission fédérale des officiels – S. KROEMER
 - i. Officiels – Niveau de compétence / Niveau de compétition

Stéphane KROEMER présente une proposition de niveaux de compétences d'arbitres en fonction du niveau de compétition (voir l'Annexe 11).

- ii. Formation FIBA des arbitres 3x3

Il signale que la filière de formation des arbitres 3x3 est à définir et ajoute qu'un arbitre a été désigné pour participer à la formation organisée par la FIBA.

- b. Commission des dirigeants
 - i. Campus 2018 – Attribution de l'organisateur

Patrick COLLETTE présente les deux dossiers de candidature reçus pour l'organisation du Campus Fédéral 2018 (voir l'Annexe 12).

Le Bureau Fédéral attribue l'organisation du Campus Fédéral 2018 au Comité de la Sarthe. Il souhaite cependant que le budget soit revu.

- ii. Campus Décentralisés
 - 1. Campus régionaux – naming – contenus

Il propose ensuite un guide d'accueil des Campus Régionaux (voir la suite de l'Annexe 12).

Le Bureau souhaite que la participation de membres du Bureau Fédéral soit organisée et que des réunions concernant la Charte d'Engagement y soient intégrées. De plus, il est nécessaire de trouver des noms à ces Campus. Enfin, les contenus doivent concerner toutes les familles du basket.

- 2. Campus Outre-Mer – propositions

Patrick COLLETTE présente ensuite des propositions concernant l'organisation du Campus Guymargua (voir la suite de l'Annexe 12).

- iii. Bilan des Carrefours d'Echanges

Il dresse ensuite un bilan des Carrefours d'Echanges (voir la suite de l'Annexe 12). Cet état des lieux permettra de définir le cahier des charges des IRFBB et de donner ensuite une feuille de route pour chaque Ligue.

Il signale qu'il y a une disparité entre les Ligues Régionales concernant l'investissement des arbitres HN et Nationaux sur les formations. Paul MERLIOT est chargé de faire un état des lieux de l'implication des arbitres HN dans la formation des arbitres.

7. Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles

- a. Point général

Stéphanie PIOGER annonce que le club de Toulouges est en grande difficulté et qu'il risque d'être mis en liquidation judiciaire. La Fédération va l'accompagner dans le cadre d'un éventuel transfert de ses droits sportifs et administratifs.

Concernant le projet de fusion entre les clubs de Soler et Perpignan, toute demande sera traitée par la DAJI. De plus, la CCG effectuera un contrôle des deux structures et un courrier sera adressé aux Maires des deux communes.

- b. Club de Guérande – Fiche de signalement

Stéphanie PIOGER informe les membres du Bureau qu'une fiche de signalement a été adressée à Fédération et que la commission de discipline a été saisie.

c. Compétences des commissions - Définition des compétences de chaque commission

Stéphanie PIOGER fait un point étape concernant les définitions des compétences de chaque commission : le recensement des différentes commissions et de leurs compétences a été fait. Une présentation sera faite lors du Bureau Fédéral du 9 juin.

d. Commission fédérale CF-PN – R. KIRSCH

i. Charte d'engagement

René KIRSCH présente les principes de Joueur d'Intérêt Général et les Missions d'Intérêt Général (Voir l'Annexe 13).

Le Bureau souhaite que ces principes soient présentés lors des Assemblées Générales des Ligues et qu'une plaquette de présentation soit réalisée. Il souhaite également que cela soit mis en œuvre sur une division test qui sera la NF1. Des réunions avec les clubs de NF1 et les agents seront organisées.

Enfin, un état des lieux des joueuses de NF1 sera effectué afin de connaître leur aptitude à tenir des Missions d'Intérêt Général.

e. Règlement disciplinaire

Stéphanie PIOGER propose ensuite le règlement disciplinaire pour la saison 2017-2018 (voir l'Annexe 14). Des modifications sont proposées. Une nouvelle version légèrement amendée sera proposée le 9 juin 2017.

Ce document devra ensuite être définitivement validé lors du Comité Directeur du 1^{er} juillet 2017, après avis du Ministère des Sports.

f. Commission de Discipline du Comité du Val d'Oise

Stéphanie PIOGER rappelle que, suite à deux décisions prononcées par la Chambre d'Appel annulant sur la forme, les procédures de la Commission de Discipline du Val d'Oise, les membres de cette commission ont tous donné leur démission.

Les membres de la Commission de Discipline du Val d'Oise seront reçus par Jean-Pierre SIUTAT et Amélie MOINE au siège du CD95.

g. Gouvernance du CD 93

Jean-Pierre SIUTAT informe les membres du Bureau que certains membres du Comité Directeur du CD93 remettent en cause la gouvernance du comité lors de leur Assemblée Générale qui se déroulera le 9 juin. Le Président du Comité a demandé la désignation d'un délégué fédéral.

8. Délégation aux Compétitions & Pratiques Sportives

a. Pratiques sportives

i. Participants aux Centres Génération Basket - mode opératoire pour la prise de licence contact

Yannick OLIVIER présente une proposition de procédure concernant la prise de licence contact lors des Centres Génération Basket (voir l'Annexe 15) et les modifications réglementaires afférentes.

Validation de la proposition par le Bureau Fédéral
--

b. Compétitions

Le Bureau évoque la situation des équipes réserves LF2 en cas de rétrogradation sportive et sur les modalités d'application de repêchage éventuel des clubs disposant d'un centre d'entraînement labellisé.

9. Trésorerie

a. Point général

Jean-Pierre HUNCKLER rappelle aux membres du Bureau Fédéral que la date de fin d'exercice approche, par conséquent, ils doivent faire parvenir au plus vite, et avant le 31 mai, à la Fédération les notes de frais qu'ils pourraient avoir.

Il annonce ensuite qu'il travaille sur le budget prévisionnel sur 4 ans qui sera présenté à Jean-Pierre SIUTAT à la mi-juin puis au Bureau Fédéral du 30 juin pour une validation par le Comité Directeur du 1^{er} juillet. Il précise que le nombre actuel de licences laisse présager un résultat a priori positif.

Concernant le budget du Service Informatique, il a dégagé une enveloppe sur 3 années. Clarisse ACHE, la Directrice du Service Informatique, lui présentera les projets qu'elle souhaite mener avec ce budget.

Il annonce que la Fédération a perçu les dernières subventions qu'elle attendait concernant l'organisation du TQO et que le budget concernant le championnat d'Europe U16F est tenu pour le moment.

b. Compétitions jeunes avec des équipes corses - stratégie de financement

Jean-Pierre HUNCKLER annonce que 45 000€ seront alloués aux Championnats Régionaux afin d'aider les clubs devant se rendre en Corse. La stratégie d'attribution de cette somme reste à définir.

Anne LUCIANI, Présidente de la Ligue de Corse, demande de pouvoir engager dans ces championnats les équipes U15M, U15F, U17M et U17F. Les U15 seraient gérées par la Ligue et les U17 par les clubs. La Corse n'entrerait dans la compétition qu'en 2^{ème} phase avec des poules de 6. Le but étant de permettre aux équipes Corses d'effectuer 2 rencontres en un seul déplacement.

10. Secrétariat Général

Thierry BALESTRIERE fait un tour d'horizon concernant la gouvernance du Service Informatique ainsi qu'un reporting de ses activités du mois d'avril, la maintenance de FBI V2. Il présente ensuite un bilan managérial (voir l'Annexe 16).

11. Délégation au Haut Niveau

Jacques COMMERES fait un point général concernant les championnats de LFB, LF2, NM1 ainsi que les résultats des clubs français engagés dans les compétitions européennes (voir l'Annexe 17).

12. Questions diverses

Yannick OLIVIER diffuse un reportage de France 3 concernant la 4^{ème} édition de la « Journée évasion » organisée par l'association Premiers de Cordée qui permet aux enfants malades de pratiquer des activités sportives. Le reportage est accessible via le lien suivant : <http://sport.francetvinfo.fr/videos/video-omeyer-et-pechalat-avec-les-enfants-malades-au-stade-de-france-391095>

Prochaine réunion du Bureau Fédéral le 9 juin 2017 à la FFBB.